Image not found or type unknown

Recours mutation sans poste

Par **ffcadre**, le **03/09/2009** à **11:54**

Bonjour,

ma mutation (fonction publique hospitaliere) a été acceptée pour le 16 septembre (fax de la decision envoyé le 19 aout à mon hopital d'origine)
aujourd'hui on m'annonce que finalement le poste que je devais integrer va peut-etre etre gelé

quels peuvent etre mes recours si finalement je n'intègre pas de poste alors que ma mutation a été accordée ?

en vous remerciant par avance pour vos reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés